

Réf: Dossier 468759

Avis de constitution

SOCIETE « OREVIUM »

Siège Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX, Lot
170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/11/2025 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T. JOCELYNE, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OREVIUM »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'exploitation minière semi-industrielle, notamment de l'or et d'autres substances minérales solides autorisées ;

- Le traitement, le concassage, le criblage, le lavage, la lixiviation, le transport, le stockage et la commercialisation des minerais et produits dérivés issus de l'exploitation semi-industrielle ;

- La participation, directe ou indirecte, à toutes opérations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement

à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, LES DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M KEITA MAMADOU MAMY (COGÉRANT), M TALL AGUIBOU MAKI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00091 du 09/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01475/GTCA/RC/2026 du 09/01/2026

